

> ACTEUR

pour l'emploi et la formation

Le réseau des E2C

Écoles de la 2^e Chance

Un dispositif destiné aux jeunes de moins de 26 ans

Le dispositif des écoles de la deuxième chance (E2C) s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans, sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification professionnelle, qui souhaitent construire un parcours d'accès à l'emploi.

Fondées sur une pédagogie différente des schémas scolaires classiques, les E2C ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qu'elles accueillent, sans autre critère que leur motivation, en leur permettant de développer des compétences, de construire leur projet professionnel et ainsi gagner en autonomie.

En quoi cela consiste-t-il ?

- > Un parcours de formation individualisé à durée variable : 6 à 7 mois et plus si nécessaire.
- > La construction avec l'équipe pédagogique d'un projet professionnel.
- > L'acquisition (ou la mise à niveau) de connaissances dans les matières fondamentales (français, mathématiques, informatique).
- > Une formation en alternance dans des entreprises partenaires.
- > La construction d'un portefeuille de compétences et la remise d'une attestation de compétences acquises au terme du parcours.
- > Un suivi personnalisé par un formateur référent unique, pendant et après le cursus.
- > Le statut, la protection sociale et la rémunération de stagiaire de la formation professionnelle.

Des résultats positifs

Plus de 8 000 jeunes ont été accueillis au sein des écoles en 2010 (+ 68 % depuis 2008). 78 % s'engagent dans un parcours E2C à l'issue de la période d'intégration et parmi eux, 59 % poursuivent leur parcours, soit en contrat de travail dans une entreprise, soit en formation pour acquérir un premier niveau de qualification. (Données 2010 – Source : Réseau E2C France)



> ACTEUR

pour l'emploi et la formation

Un réseau de proximité en développement

Le réseau des écoles compte 70 sites dans 16 régions et 35 départements à fin 2010, et le développement se poursuit pour atteindre une centaine de sites d'ici fin 2011.

Les écoles sont créées à l'initiative des collectivités territoriales et des acteurs de l'insertion professionnelle ; le financeur principal étant la région, acteur pivot de la formation professionnelle.

L'implication de l'État depuis 2009 dans le déploiement des E2C fait suite à la volonté du Président de la République de réduire significativement le nombre de jeunes sans qualification et de faire de la deuxième chance une priorité.

Aussi, afin de soutenir concrètement les programmes de formation pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification ni diplôme, le gouvernement contribue financièrement au développement des E2C sur le territoire dans le cadre d'un partenariat étroit avec les régions et l'ensemble des partenaires locaux.

Quelques chiffres repères

- 20,5 ans** est l'âge moyen des jeunes accueillis
- 92 %** n'ont pas un niveau V validé
- 50 %** sont des filles
- 35 %** sont issus des quartiers liés à la « politique de la ville »
- 63 %** n'ont aucune expérience professionnelle
- 24 %** sont des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an
- 01 %** sont des travailleurs handicapés

(Données 2010 – Source : Réseau E2C France)

Où s'adresser ?

Principales structures d'informations :

- Mission locale du domicile www.cnml.gouv.fr/annuaire/
- Pôle emploi www.pole-emploi.fr
- E2C la plus proche du domicile

Pour en savoir plus :

- consulter www.reseau-e2c.fr ou écrire à contact@reseau-e2c.fr
- www.emploi.gouv.fr/profil/jeunes/index.php